



► LES ABRIS ARTIFICIELS



La chasse au petit gibier repose sur la gestion simultanée de 3 piliers : l'aménagement du territoire, la limitation des prédateurs et la gestion des prélèvements. Avec la disparition de bon nombre d'éléments fixes du paysage (talus, haies, arbres isolés, bosquets, ...), le petit gibier - en particulier la Perdrix grise - manque de couvert refuge face aux intempéries et est vulnérable à certaines espèces de rapaces. Tous ces derniers étant protégés, aucun procédé de régulation n'est autorisé. Si la meilleure solution reste le maintien ou la création d'éléments naturels, de petits aménagements artificiels peuvent être mis en place de manière complémentaire.

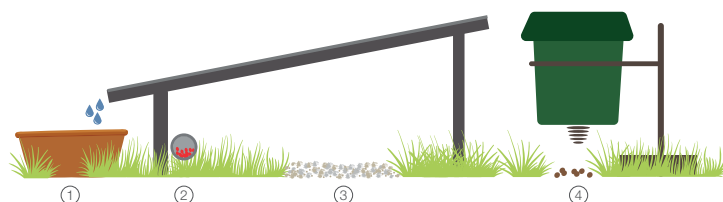
Objectifs des abris artificiels

Censé réduire les pertes hivernales et favoriser le cantonnement, l'abri artificiel fournit refuge contre les intempéries et les prédateurs et peut également, avec un aménagement complémentaire, constituer une aire de nourrissage et un lieu de pouillage.

L'abri anti-rapace doit répondre à une nécessité : permettre à une perdrix d'arriver en volant et de se réfugier directement sous une structure assez basse empêchant le rapace de continuer sa poursuite. Cette structure peut être en bois ou en métal.

La structure simpliste de ces abris doit permettre de les déplacer si nécessaire suivant les travaux agricoles afin de générer le moins de désagréments possibles envers les agriculteurs.

Afin d'optimiser les installations, le rajout d'un point d'agrainage, d'un point de pouillage ainsi que d'un point d'eau sont également envisageables.



- ① récipient pour récupérer les eaux de pluie
- ② tuyau contenant du poison pour les rongeurs
- ③ aire de pouillage (sable fin/cendres/terre sèche)
- ④ agrainoir



Afin de permettre une protection généralisée sur l'ensemble du territoire, une perdrix devrait pouvoir partir dans n'importe quelle direction et trouver un refuge dans un rayon de 200 m (vol utile au-delà duquel elle est susceptible de se faire rattraper en vol par un prédateur).

Choix de l'emplacement

Pour les installations permanentes, il est important de veiller à ne pas déranger les agriculteurs dans leurs travaux. Dans un souci de contrôle répété et de facilité, l'abri aménagé pourra être implanté à proximité d'un sentier (attention toutefois à la fréquentation de celui-ci). Pour le protéger des vents violents, il peut également être accolé à une haie ou un arbre isolé. Les éléments fixes du paysage serviront notamment de repères aux perdrix pour retrouver plus facilement les abris.

Lors de la pose de l'abri, il est important d'orienter le point le plus bas de la tôle face aux vents dominants (vent venant du S-O) afin d'éviter que ceux-ci ne la retournent.



Dimensions

Vu l'utilisation majoritaire de matériaux de récupération, la dimension de l'abri a peu d'importance. Il faudra toutefois éviter des dimensions inférieures à 1 m sur 2 qui ne protégeraient la surface couverte ni des grosses précipitations ni des attaques de prédateurs. Si l'utilisation d'une tôle est privilégiée, il faut veiller à ce que le côté le plus bas soit entre 25 et 30 cm du sol et le plus haut entre 50 et 60 cm (la hauteur de ce côté doit être redescendue vers 40 cm si l'on se situe dans une zone où la présence de l'Autour des palombes est avérée).

Le point d'eau

Le type de point d'eau mis en place dépend des moyens et de l'espace disponibles. Celui-ci peut être de très faible dimension (abreuvoir classique) ou de surface importante (mare). Différentes options sont envisageables : point d'eau creusé expressément, légère dépression bétonnée, abreuvoir traditionnel, pneu recoupé, bidon recoupé, ... Dans tous les cas, une rampe de sortie (réalisée à l'aide de cailloux, de treillis, blocs ou planche) doit être aménagée afin d'éviter que les perdrix (surtout les jeunes) ne se noient dedans.

Lors de fortes chaleurs, il est important de nettoyer les petites infrastructures du type 'abreuvoir pour poules' toutes les semaines. En effet, le développement de bactéries peut s'y produire en cas de période de chaleur prolongée.

La place de pouillage

Apprécié des perdrix tout comme des faisans, cet endroit les aide à se débarrasser de leurs parasites en se frottant dans la poussière tout comme le font les poules de basse-cour. Une telle place est créée en installant sous la tôle un tas de sable ou de cendres mélangé à de la terre sèche. Dans cette optique, il faut veiller à ce que le dessous de la tôle soit exempt de végétation (éviter notamment une trop forte humidité).



Le point d'agrainage

Crucial à certaines périodes de l'année, le point d'agrainage rendra l'abri beaucoup plus attractif. De plus, il diminuera l'effet de la prédation puisque les perdrix devront s'aventurer moins loin pour chercher leur nourriture et se cantonneront le plus souvent à proximité de l'abri.



L'abri en ballots

Un autre procédé consiste à construire ses abris à l'aide de ballots de paille. L'avantage de cette méthode, outre la fonction de refuge, provient du fait que les ballots en se décomposant, vont offrir une foule d'insectes aux perdrix et faisans à proximité. En revanche, il est nécessaire de changer les abris une fois par an car ceux-ci se dégradent relativement vite à cause de l'humidité.

Commentaire : bien que facile à mettre en œuvre, les abris anti-rapaces ne doivent être mis en place que si toutes les autres options naturelles n'ont pu être développées (haies, MAEC, bandes de culture laissées sur pied, ...). Ce commentaire vise à diminuer l'artificialisation des structures du paysage.

ETUDE ET GESTION DE LA FAUNE ET DES HABITATS

Faune et Biotopes vous accompagne dans vos projets liés à l'aménagement des plaines agricoles et l'intégration des différents acteurs qui s'y côtoient (agriculteurs, propriétaires, chasseurs, naturalistes, communes, etc.). Nous mettons en valeur les intérêts communs des différents acteurs du milieu rural au bénéfice de la faune sauvage et de ses habitats.

Pour recevoir nos fiches techniques et pour toute information : info@faune-biotopes.be - www.faune-biotopes.be